

Avis n° 2021/06-03
relatif à l'admission par l'État de diplômés de
l'École royale militaire

École

Nom :	École royale militaire
Sigle :	ERM
Type :	École étrangère Public, sous tutelle de l'État fédéral
Pays :	Belgique
Site de l'école :	Bruxelles

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2015/09-07

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie RAD (Renouvellement de l'admission par l'État de diplômés d'établissements étrangers) :
Master en sciences de l'ingénieur de l'École royale militaire en formation initiale sous statut d'étudiant.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09 ;
- Vu la demande présentée par l'École royale militaire ;
- Vu le rapport établi par Michèle CYNA (membre de la CTI et rapporteure principale), Marie-Véronique LE LANN (membre de la CTI et co-rapporteure), Elisabeth CREPON (membre de la CTI), Michel PAVAGEAU (expert auprès de la CTI) et Victor INSA (expert élève-ingénieur auprès de la CTI)
- présenté en assemblée plénière de la CTI le 8 juin 2021.

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Type d'accréditation
Master en sciences de l'ingénieur de l'École royale militaire	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2026-2027	maximale

L'école établira **un rapport de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le **15 décembre 2024** exclusivement sous format numérique, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Créer des unités d'enseignement en conformité avec Bologne ;
- Conserver les ECTS même pour les redoublants ;
- Systématiser le droit à des épreuves de rattrapage sur les sujets académiques ;
- Mettre en place un plan d'action pour diminuer les échecs en cours de cursus ;
- Nommer des pilotes des processus qualité, mettre en place et utiliser des indicateurs de suivi des processus qualité ;
- Inclure plus d'enseignants qui ne soient pas anciens élèves de l'ERM ;
- Favoriser plus d'ouverture vers le civil et en particulier vers les entreprises industrielles du secteur de la défense.

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au diplôme suivant

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Master en sciences de l'ingénieur de l'École royale militaire	2021	2026-2027

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 8 juin 2021

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 7 juillet 2021



La présidente
Elisabeth CRÉPON